

NOMS / PRENOMS	PRESENCE
<b>Représentants FSU</b>	
AUBATIN Paule	Représentée par Monsieur ROBIN Nicolas
BAGGHI Jean-Marc	Présent
SEVENO Caroline	Représentée par Madame JOUBERT Anne-Line
TASSIUS Denise	Absente
<b>Représentants SPEG</b>	
BOUDHAU Marlène	Absente
COQUIN-BOUSSISSI Rachida	Présente
REMI Céline	Présente
<b>Représentants UNSA Education</b>	
CARENE Betty	Absente
LAMARRE Constant	Absente
MARTIAL Sabine Hélène	Présente

<b>Direction du pôle Guadeloupe</b>	
JEAN-ALEXIS Célia (Vice-présidente du pôle Guadeloupe)	Présente
D'ARBAUD Keïla (responsable administrative et financière du pôle Guadeloupe/DGS adjointe de l'UA)	Présente
<b>Personnel du pôle universitaire</b>	
CORDOVAL Chloë (responsable administrative et financière adjointe du pôle Guadeloupe)	Présente

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** ouvre la séance à 8h43.

La secrétaire de séance est Madame CORDOVAL et le secrétaire adjoint de séance est Monsieur ROBIN.

	Membres
Présents	4
Représentés	2
Absents	4
<b>Total</b>	<b>10</b>

**L'ordre du jour est établi comme suit :**

**A- Approbation du procès-verbal du CSAS du jeudi 16 janvier 2025**

**B- Affaires financières**

Tarifs de location des salles et amphithéâtres du Pôle Guadeloupe

**C- Affaires institutionnelles**

1. Rapport annuel d'activité (bilan et projet)
2. Calendrier congés IUT

**D- Questions diverses**

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** introduit la réunion du comité par des propos liminaires où une revue des événements qui se sont tenus sur les campus du Pôle durant ces derniers mois est présentée.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** demande aux membres du CSAS s'il y a des questions diverses. Aucune question diverse n'a été posée.

**A. Approbation du procès-verbal du CSAS du jeudi 16 janvier 2025**

**Madame Martial** précise qu'elle n'était pas présente lors du dernier CSAS et qu'elle était représentée par madame Lutbert Hélène.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** demande aux membres du comité social d'administration spécial de se prononcer sur le procès-verbal du CSAS du jeudi 16 janvier 2025.

	<b>FSU</b>	<b>SPEG</b>	<b>UNSA</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Abstention(s)		1	1	2
Contre				0
Pour	3	1	0	<b>4</b>
<b>Avis favorable</b>				

**Le procès-verbal du CSAS du jeudi 16 janvier 2025 est approuvé à la majorité par les membres du comité social d'administration spécial.**

## **B. Affaires financières**

### **Tarifs de location des salles et amphithéâtres du Pôle Guadeloupe**

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** présente les tarifs de location des salles et des amphithéâtres du campus du Morne Ferret et précise que les tarifs ont été harmonisés par rapport aux autres campus et votés au conseil de l'INSPE.

**Madame Joubert** demande pour quelles raisons le tarif de la salle E1 du bâtiment E à la journée ne correspond pas au double de la demi-journée.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** répond que le tarif est établi en fonction de l'emplacement, de la capacité et des équipements présents dans la salle.

**Madame Martial** indique que le prix dépend du type de salle et des difficultés d'accès. Elle ajoute que Madame Joubert demandait pour quelle raison, il y avait une différence de prix pour deux demi-journées.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** précise que les prix varient en fonction des équipements et du type de salle. Ces différences de prix permettent aux demandeurs de faire un choix suivant leur budget.

**Madame Joubert** demande si le montant dépasse 800 euros lorsqu'il s'agit d'une salle de grande capacité.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** répond que le prix varie en fonction des équipements dans les salles.

**Madame Martial** confirme les propos de la vice-présidente en donnant comme exemple la salle informatique avec des écrans, des ordinateurs et des tableaux interactifs.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** demande aux membres du comité social d'administration spécial de se prononcer sur les tarifs de location des salles et amphithéâtres du Pôle Guadeloupe.

	<b>FSU</b>	<b>SPEG</b>	<b>UNSA</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Abstention(s)				0
Contre				0
Pour	3	2	1	<b>6</b>
<b>Avis favorable</b>				

**Les tarifs de location des salles et amphithéâtres du Pôle Guadeloupe ont été approuvés à l'unanimité par les membres du comité social d'administration spécial.**

## **C. Affaires institutionnelles**

### **1. Rapport annuel d'activité (bilan et projet)**

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** présente le rapport mettant en lumière les actions réalisées par le Pôle, notamment celles avec les étudiants, et par les composantes durant l'année 2024, les procédures administratives mises en place ainsi que les projets du Pôle

Guadeloupe pour l'année 2025.

**Madame Martial** souhaiterait avoir des précisions concernant les installations de sécurité mises en place et explique que malgré toutes ces installations, des vols ont eu lieu à l'INSPE. Elle demande si un agent de sécurité a été dépêché sur le campus du Morne Ferret à la suite d'un cambriolage.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** répond par l'affirmative et explique que malgré l'éclairage et le renforcement de la sécurité, un individu s'est introduit et que la sécurisation doit aussi s'effectuer au niveau d'une école située en contrebas, qui n'est pas dans le périmètre de l'université.

**Madame la RAF de Pôle/DGSA** ajoute que le Pôle a prévu avec l'entreprise de gardiennage des rondes le week-end, notamment les jours gras car le risque sera accru. Le marché prévoit également du gardiennage ponctuel. L'objectif est de contacter un expert de la police nationale afin de repérer les faiblesses et de renforcer la sécurité sur le campus.

**Madame Martial** demande des précisions concernant le renforcement de la dématérialisation.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** cite l'exemple de la mise en place de l'i-parapheur afin de favoriser la continuité du service public.

**Madame la RAF de Pôle/DGSA** ajoute que l'installation du i-parapheur nécessite un travail important avec le service de la DSIN afin de réaliser une arborescence comprenant l'ensemble des circuits de validation et des visas de signatures. Elle affirme que la démarche est en cours et continuera au cours de l'année 2025. Elle indique qu'un travail sera réalisé avec le directeur adjoint de la DSIN afin de renforcer la sécurisation des données déposées sur le serveur et de garantir la continuité du service public.

**Madame Martial** demande si la mise en place du dispositif concerne l'ensemble de l'université des Antilles.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** dit que le déploiement du i-parapheur est une décision qui a été prise au niveau de la direction générale des services.

**Madame la RAF de Pôle/DGSA** précise qu'il s'agit d'une volonté globale sur les deux pôles.

**Madame Rémi** constate que le processus de dématérialisation est axé sur la gestion administrative et l'amélioration des procédures. Elle s'interroge sur la faisabilité du passage du présentiel au distanciel dans le cadre des missions d'enseignements et administratives. Elle précise qu'il serait possible d'avancer sur la sensibilisation et la formation des étudiants et des agents du pôle à l'usage des outils dont nous disposons. Elle donne comme exemple, la bascule pour les enseignements qui n'est pas gérée de la même façon dans les composantes.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** rappelle que durant la période covid, il y avait des sensibilisations et que des ateliers étaient proposés par la DSIN pour permettre aux enseignants de se connecter, d'utiliser e-cursus et ses outils. Elle préconise de sensibiliser les étudiants dès la rentrée universitaire à l'éventualité du basculement en distanciel qui peut avoir lieu de manière ponctuelle. Elle indique qu'elle prendra l'attache du directeur de la DSIN concernant les formations et la sensibilisation à l'utilisation de e-cursus et des outils dont nous disposons.

**Madame Rémi** considère qu'au lieu d'envisager des formations ponctuelles déjà mises en place par la DSIN, il faudrait envisager un accompagnement régulier pour changer les pratiques quotidiennes.

**Monsieur Bagghi** demande des informations concernant l'utilisation du belvédère.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** indique que la voie est utilisée mais qu'il y a eu des travaux. Elle précise que lors de la JANE et des événements, l'accueil est fait par cette voie afin d'encourager les étudiants à pratiquer le belvédère.

**Madame la RAF de Pôle/DGSA** complète en disant qu'il y a eu une amélioration par rapport aux deux années universitaires précédentes. Elle affirme que l'année dernière, il était moins utilisé par les étudiants. Elle précise que cette année à la JANE, l'information a été largement diffusée et qu'une plus forte utilisation a été constatée. Elle dit que la voie sera de plus en plus utilisée par les prochaines promotions d'étudiants.

**Madame Rémi** demande s'il y a un plan concernant l'insertion professionnelle, un document qui indique les orientations au sein du pôle.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** dit qu'il y a un vice-président d'établissement qui s'occupe de l'insertion professionnelle et que l'agent en charge de cette mission au niveau du Pôle est absent. Elle précise que l'objectif est de mettre en place des job-dating pour recevoir des professionnels au niveau de chaque composante, de bien cibler les intérêts des étudiants. Au niveau du pôle, il y a déjà eu des actions pour l'ensemble des campus, avec la venue des agents du ministère de la Défense, il y avait différents corps de métiers représentés. La participation des étudiants n'est pas suffisante, il faudrait aller au cœur des composantes et être au plus proche de leurs besoins en collaboration avec les doyens et les enseignants.

**Madame Rémi** suggère de faire un récapitulatif de toutes les actions effectuées dans les composantes cela aurait également servi de base pour l'année prochaine.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** indique que dans le rapport d'activité figurent quelques actions effectuées par les composantes.

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** demande aux membres du comité social d'administration spécial de se prononcer sur le rapport annuel d'activité du Pôle Guadeloupe.

	<b>FSU</b>	<b>SPEG</b>	<b>UNSA</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Abstention(s)				0
Contre				0
Pour	3	2	1	<b>6</b>
<b>Avis favorable</b>				

**Le rapport annuel d'activité du Pôle Guadeloupe a été approuvé à l'unanimité par les membres du comité social d'administration spécial.**

## 2. Calendrier congés IUT

**Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe** présente et demande aux membres du comité social d'administration spécial de se prononcer sur le calendrier des congés de l'IUT.

	<b>FSU</b>	<b>SPEG</b>	<b>UNSA</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Abstention(s)				0
Contre				0
Pour	3	2	1	6
<b>Avis favorable</b>				

**Le calendrier des congés de l'IUT a été approuvé à l'unanimité par les membres du comité social d'administration spécial.**

**Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe lève la séance à 09h08.**

Le secrétaire de séance  
Nicolas Robin

